

Qu'est-ce que le Réseau du secteur privé SUN ?

Le Réseau du secteur privé SUN est la principale initiative mondiale de nutrition axée sur le secteur privé :

- Le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) est un mouvement mondial qui réunit les gouvernements, la société civile, les Nations Unies, les donateurs, les entreprises et les chercheurs dans une initiative collective visant à améliorer la nutrition.
- Le Réseau du secteur privé SUN est la branche du secteur privé de ce Mouvement qui vise à aider les entreprises à accroître le rôle qu'elles jouent dans la nutrition.
- A Madagascar, le Réseau du secteur privé SUN est coordonné par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Idéal du Réseau du secteur privé SUN de Madagascar

Idéal : Servir de point focal pour promouvoir l'action des entreprises en vue d'améliorer la nutrition à Madagascar.

Qui peut devenir membre du Réseau du secteur privé SUN ?



Pourquoi adhérer ? Avantages de l'adhésion :

- **Se mettre en réseau avec d'autres entreprises** qui s'intéressent à la nutrition et à l'expansion du marché de la nutrition.
- **Constituer** l'interlocuteur de 1er choix et contribuer à une **voix collective** du secteur privé de Madagascar.
- Contribuer aux **décisions politiques du gouvernement** et appuyer les recommandations visant à améliorer la réglementation.
- Recevoir des **informations sur l'industrie alimentaire et les changements de politique pertinents** qui peuvent avoir une incidence sur vos décisions d'affaires.
- Permettre à votre entreprise de **présenter ses contributions** à l'amélioration de la nutrition aux niveaux national et mondial.
- Bénéficier d'une visibilité mondiale en tant que soutien à l'amélioration de la nutrition sur le site Web du Réseau du secteur privé SUN.
- Accéder à un large éventail de possibilités de **responsabilité sociale d'entreprise (RSE)** pour votre entreprise afin d'améliorer la nutrition dans la communauté.
- **Explorer les possibilités de partenariat public-privé** pour les membres du secteur privé afin d'accroître la coopération entre eux ainsi qu'avec les Organisations non gouvernementales, les associations professionnelles et d'autres organisations intéressées par la nutrition.
- Recevoir des **conseils pratiques, des orientations et la formation**, par le biais d'ateliers et de manifestations, afin d'accroître la participation commerciale de votre entreprise à la nutrition.
- **Participer à un mouvement national**, notamment à des manifestations majeures, visant à faire croître le marché et à développer la participation des entreprises à la nutrition.

Mobilisation des membres pour la nutrition :

Dans le cadre du processus d'adhésion, nous invitons les organisations à définir au moins un de leurs objectifs d'entreprise qui contribueront également à améliorer la nutrition à Madagascar - **ceux-ci constitueront vos « Engagements pour la nutrition »**. Le Réseau du secteur privé SUN a pour objectif de vous aider à atteindre ces objectifs qui nous permettront de mesurer les progrès réalisés par le secteur privé vers l'atteinte des objectifs nationaux en matière de nutrition.

Voici quelques exemples d'engagements pour la nutrition pris par les entreprises alimentaires :

- Développer des produits alimentaires et des boissons enrichis destinés aux consommateurs à faible revenu.
- Accroître la pénétration du marché par vos produits alimentaires nutritifs, les rendant plus accessibles à un plus large éventail de consommateurs.
- Mener des initiatives visant à réduire le coût de production d'aliments nutritifs, pour rendre vos produits plus abordables sur le marché.
- Innover et investir dans le développement de nouveaux produits pour les consommables nutritifs et mettre en œuvre des campagnes de commercialisation associées.
- Mettre en place des modèles de vente innovants (par exemple, les ventes de porte-à-porte) pour améliorer le pouvoir d'achat et l'accessibilité aux aliments nutritifs pour les femmes et les consommateurs dans les zones rurales.

Voici des exemples d'engagements que peuvent prendre les entreprises non alimentaires pour la nutrition :

- Mettre en œuvre des programmes d'éducation nutritionnelle et/ou de soutien à l'allaitement maternel des employées pour concourir à réduire le fardeau des congés pour cause de maladie et accroître la productivité de ces dernières.
- Assurer la formation ou l'investissement dans des projets agricoles afin d'encourager la diversification de la production, réduisant ainsi les risques corporatifs et augmentant la diversité alimentaire.
- Autonomiser les femmes et les filles dans le milieu professionnel et dans leurs communautés par le biais de programmes d'éducation et l'encouragement des femmes et des filles à occuper des postes de direction.
- Mettre en œuvre des programmes d'eau potable et d'assainissement (par exemple les programmes d'eau assainissement et hygiène) pour prévenir et lutter contre les infections et les maladies.
- Améliorer l'accès aux services de santé pour assurer la santé des femmes et des enfants.

En outre, vous pouvez également décider d'inclure un « engagement volontaire » pour améliorer la nutrition qui va au-delà de vos objectifs d'entreprise existants. L'équipe du Réseau du secteur privé SUN pourra vous aider à affiner ou mettre à jour vos engagements avant de commencer à vous soutenir dans la réalisation de vos objectifs de nutrition - faites-le-nous savoir !

Avant de vous joindre officiellement au Réseau du secteur privé SUN pour devenir des défenseurs et des partisans de l'amélioration de la nutrition, nous vous demandons de prendre les engagements suivants :

Engagements de votre organisation envers le Réseau du secteur privé SUN et ses objectifs. Vous vous engagez à :

- Soutenir le Réseau du secteur privé SUN et agir dans le sens de son idéal de servir de point focal de promotion des interventions des entreprises visant à améliorer la nutrition pour un effet sur la santé publique à Madagascar.
- Respecter les Principes de participation au Mouvement SUN et au Réseau du secteur privé SUN (voir ci-dessous).
- Diffuser les informations générales sur votre organisation et ses initiatives en soutien à la nutrition.
- Commercialiser les consommables d'une manière qui respecte scrupuleusement et se conforme au cadre réglementaire national.

Principes d'engagement au sein du Réseau du secteur privé SUN à Madagascar :

- Les membres doivent agir conformément à l'engagement de défendre l'équité et les droits de tous - hommes, femmes et enfants.
- Les membres doivent reconnaître l'importance de l'action morale et sociale dans un marché concurrentiel de la nutrition. Les membres doivent être des agents de plaidoyer pour l'amélioration de la nutrition à Madagascar.
- Les membres doivent soutenir et respecter le droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et s'assurer qu'ils ne sont pas complices des violations des droits de l'homme.
- Les membres doivent se conformer aux directives des Nations Unies sur la santé et la nutrition, en se référant spécifiquement au Code international sur la commercialisation des substituts du lait maternel et aux résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé relatives à la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant.
- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.
- Les membres doivent défendre l'élimination de toutes les formes de discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Les membres doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.
- Les membres doivent soutenir une démarche préventive aux défis écologiques ; entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande redevabilité en matière de protection de l'environnement ; et encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'Environnement.

Code international de commercialisation des substituts du lait maternel

Le Réseau du secteur privé SUN soutient le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (code BMS) et l'importance de son articulation et de son application effective dans la législation nationale des pays SUN pour promouvoir et protéger la nutrition optimale des nourrissons et des jeunes enfants. Le Réseau du secteur privé SUN reconnaît l'importance de l'initiation précoce et de l'allaitement maternel exclusif dans la promotion d'une nutrition optimale au début de la vie et la réduction de la mortalité infantile ainsi que le rôle important que peut jouer le secteur privé en appui à l'allaitement maternel. Le Réseau du secteur privé SUN soutient activement ses membres dans la mise en œuvre de programmes de soutien à la santé maternelle et à l'allaitement au travail.

Tous les futurs membres du Réseau du secteur privé SUN sont invités à rendre publique toute production ou promotion de produits alimentaires ou de boissons pour les enfants de moins de 36 mois et déclarent la conformité aux dispositions du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et à la promotion appropriée des aliments complémentaires, tel que défini par l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS).

Pour devenir membre du Réseau du secteur privé SUN, veuillez remplir le formulaire suivant et le renvoyer par courrier électronique à l'adresse ci-dessous

Nom de votre organisation : _____

Secteur / industrie : _____

Nom de la personne-ressource : _____

(Cette personne sera le point focal de votre organisation pour le Réseau du secteur privé SUN)

Poste occupé / titre de la personne-ressource : _____

Adresse de courriel de la personne-ressource : _____

(Adresse de courriel principale de la personne-ressource)

Numéro de téléphone de la personne-ressource : _____

(Numéro de téléphone principal de la personne-ressource)

Engagement pour la nutrition : *(Veuillez insérer deux à trois phrases décrivant la vue d'ensemble de vos engagements pour le renforcement de la nutrition. Cette déclaration sera publiée en ligne une fois que la demande aura été approuvée)*

Cible pour la nutrition : *(Veuillez insérer la cible que vous vous fixez et l'indicateur qui sera utilisé pour mesurer l'atteinte de cette cible)*

Veuillez cocher pour confirmer que la décision de votre organisation d'adhérer à la plateforme Anjaramasoandro a été approuvée par un **membre** de l'équipe de direction.

(Pour les entreprises alimentaires) Veuillez cocher pour confirmer que vos produits alimentaires et/ou boissons répondent aux normes et réglementations locales applicables en matière de vente et de distribution commerciales à Madagascar. *Remarque : Les **pièces** justificatives peuvent être **exigées** le cas échéant*

Personne-ressource : Mme Holisoa Andriamahazo Ramanantsoa

Présidente du plateforme Anjaramasoandro

Mr Thierry Nohasiarivelo

Secrétaire Exécutif

Courriel: thierry.nohasiarivelo@wfp.org

association_anjaramasoandro2018@yahoo.com

<https://sunbusinessnetwork.org/our-members/madagascar/>

En devenant membre du Réseau du secteur privé SUN
plateforme Anjaramasoandro, vous reconnaissez
les« Engagements » décrits à la page précédente

Signature : _____

Date : _____ + _____